

FORMATION HABILITATION MECANIQUE

M0-M1-M1-MR-MC suivant recueil de prescription EDF

Objectif : Général

Rendre les stagiaires autonomes pour tous travaux mécaniques en toute sécurité.

Savoir définir, sur la base de l'évaluation initiale des risques, les processus et modes opératoires en interventions.

Savoir mettre à jour les documents liés à l'intervention

Aptitude :

Être âgé au minimum de 18 ans.

Personnes concernées :

Tous les opérateurs ayant à effectuer des interventions sur des équipements de travail.

Prérequis :

Attestation récente de non contre-indication médicale.

Parler et écrire le français

Les stagiaires doivent avoir les connaissances techniques (notions de base en mécanique) pour accéder au stage.

M0 non mécanicien

M1 mécanicien exécutant

M2 chargé de travaux

M2 essai Chargé d'essais

MR chargé d'intervention

MC chargé de consignation

ME Manœuvre vérif Mesurage

Les risques électriques et EPI

Méthodes pédagogiques :

Films, projections et équipements pédagogiques.

Alternance d'études de cas et mises en situation.

Axée sur les activités quotidiennes des participants, les problématiques liées aux interventions mécaniques seront abordées de manière claire et pragmatique.

Moyens d'évaluation :

Evaluation des acquis théoriques et pratiques

Remise d'un avis après formation en fonction du poste de travail et des résultats obtenus aux contrôles

Délais d'accès :

Dès contractualisation

Suite de parcours :

Débouchés :

PROGRAMME

1. Définition de la mécanique
2. Les acteurs : chargé de chantier, d'exploitation, de consignation, de travaux...
3. Statistiques AT dans la mécanique
4. Obligation de l'employeur et devoir d'alerte, de retrait
5. La responsabilité personnelle du titulaire, les risques liés à l'alcool et autres substances
6. Les habilitations mécaniques : présentation du tableau svt EDF
7. Les indices
8. Rôle, responsabilité et missions du chargé d'exploitation
9. Le coordonnateur de mise sous régime
10. Le surveillant de sécurité : responsabilités et missions
11. Rôle des acteurs et responsabilités
12. Assistant au chargé de travaux : limites et capacités techniques
13. Le chargé de travaux supérieur : rôle et responsabilité
14. Les chargés d'opérations spécifiques
15. Le chargé d'essais multi métiers
16. Les EPI spécifiques au métier
17. Les risques mécaniques : définition d'une machine ; dommage ; phénomène dangereux...
18. Appréciation des risques : gravité, probabilité d'occurrence
19. Présentation des risques mécaniques et prise en compte des facteurs
20. La démarche de prévention : Loi du 31 décembre 1991.
21. Notions de SST

Déclaration d'activité enregistrée sous le numéro 82 69 09459 69 auprès du Préfet de la région Rhône-Alpes

MODALITES :

Effectif du groupe : 1 à 8 personnes maximum

Durée formation : 3 jours soit 21 heures

Lieu : Intra

Dates : consultez notre planning ICI

Tarif : 2658 €

Nos formations ne donnent pas la possibilité de valider un ou des blocs de compétences, ni de permettre des équivalences ou passerelles.

Nos établissements sont accessibles aux publics en situation de handicap



RÉPUBLIQUE FRANÇAISE